



Appels à projets, Fonds eau, cofinancements.

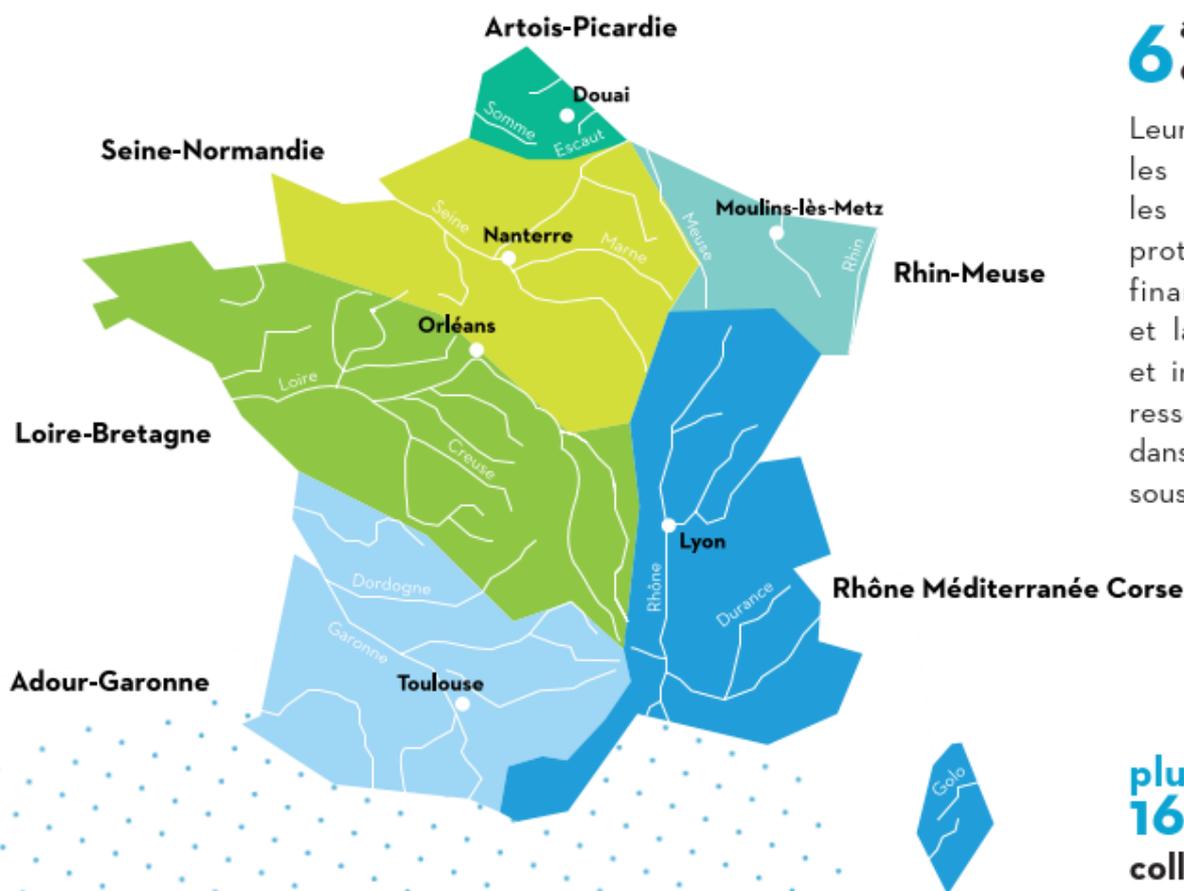
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse

Rémi TOURON

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse
(Lyon – France)

Jeudi 19 Mai 2022

Les agences de l'eau : principes généraux



6 agences au plus près des territoires

Leur mission : aider les collectivités, les industriels, les agriculteurs, les associations de pêche et de protection de la nature dans le financement, l'accompagnement et la valorisation de tous projets et initiatives visant à préserver la ressource en eau et la biodiversité dans chaque bassin hydrographique sous climat changeant.

plus de **1600**  collaborateurs expérimentés et engagés sur tout le territoire

1) La gestion intégrée des ressources par bassin Versant

Comité de bassin

Conseil d'administration



Les Agences de l'eau

2) principe d'intervention

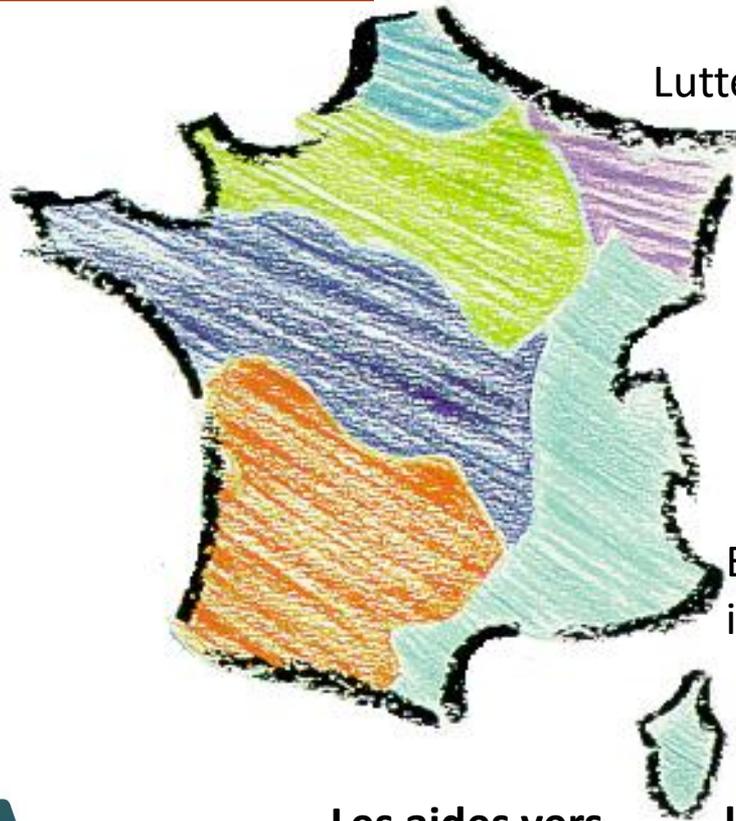
des redevances

des aides

Pollution

Prélèvement

Dérivation



Lutte contre la pollution

Préservation et gestion
de la ressource en eau

Soutien à la connaissance
et à la gestion des milieux
aquatiques

Études, travaux, animations,
information

Les aides vers la coopération internationale
sur l'eau, l'assainissement, l'hygiène

3) Cadre d'intervention International

Consacrer jusqu'à 1% de leur budget au soutien de projets pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays du sud
la Loi Oudin-Santini de 2005

SOUTIEN FINANCIER DES AGENCES AUX PORTEURS DE PROJETS FRANÇAIS

Coopération décentralisée

Solidarité internationale



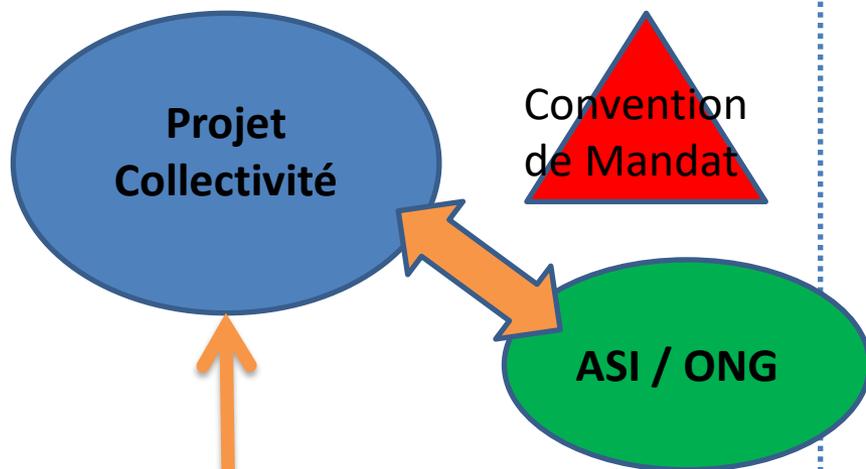
Développer des partenariats entre agences de l'eau et des autorités étrangères (Ministères, organismes transfrontaliers, agences de bassin...) pour la mise en place de la GIRE

DÉPLOIEMENT EN RÉGIE D'UNE VINGTAINNE DE PARTENARIAT AVEC L'APPUI D'OPÉRATEUR (OIEAU, CIDR, GRET)

Coopération institutionnelle

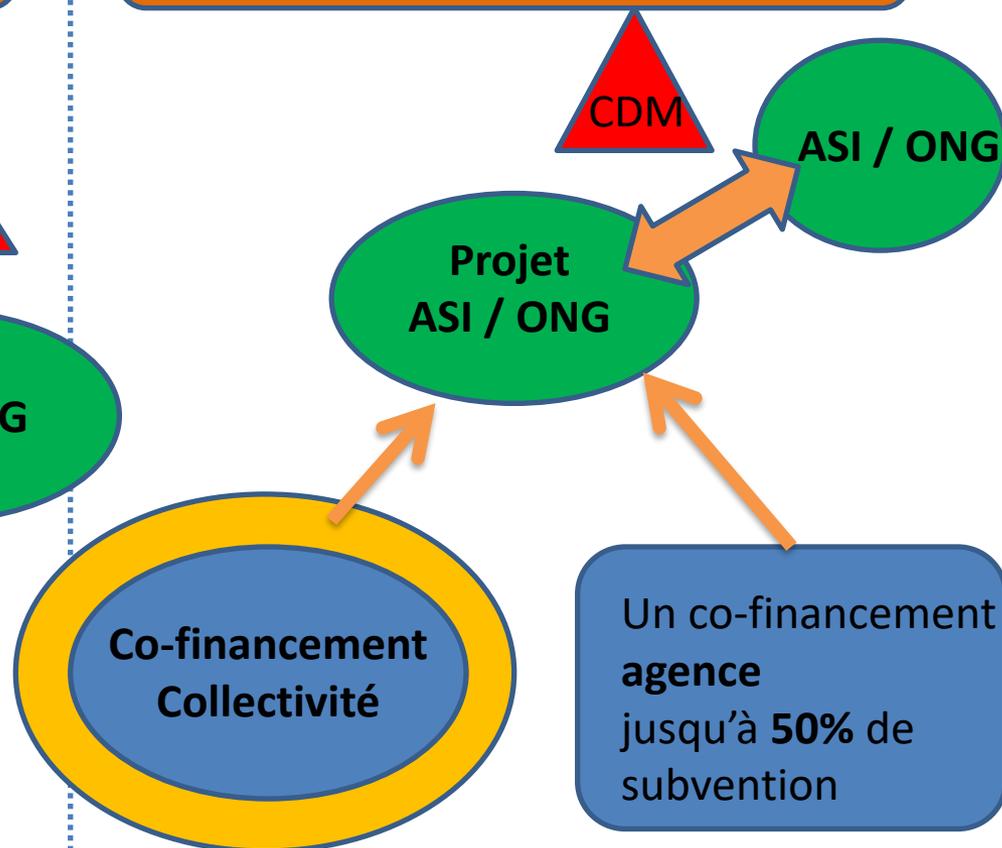
4) Coopération ou solidarité ?

Coopération décentralisée



Un financement **agence**
jusqu'à **70%** de subvention

Solidarité internationale



Un co-financement **agence**
jusqu'à **50%** de subvention

5) Types d'interventions

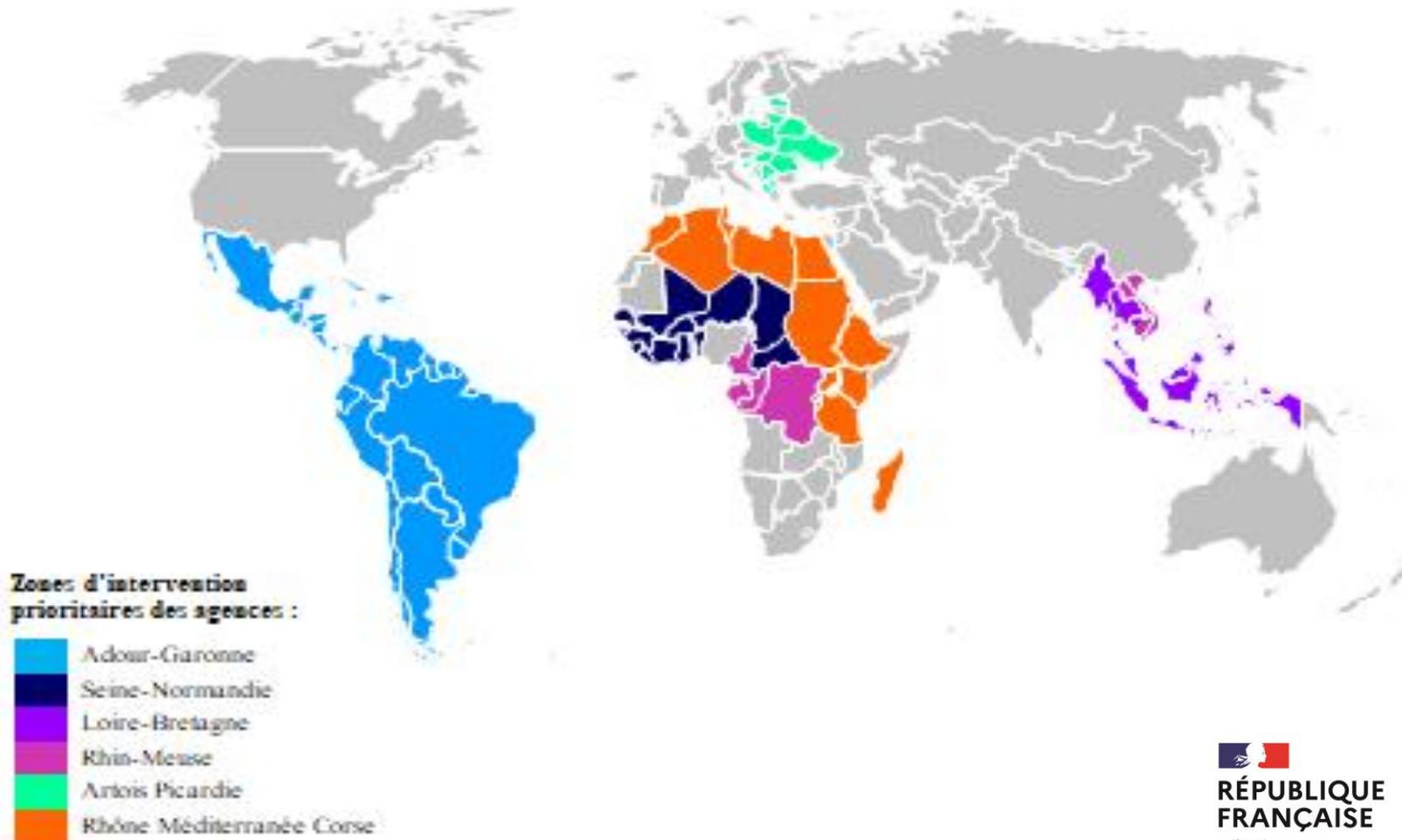
- ✓ Mise en place d'équipements d'accès à l'eau potable
- ✓ Création de systèmes d'assainissements
 - ⇒ Investissements d'infrastructures
 - ⇒ Sensibilisation et éducation
 - ⇒ Mise en place d'associations d'usagers
 - ⇒ Tarification du service de l'eau
 - ⇒ Formation des maintenanciers

Sur la période 2013-2018 :

- **1330 projets** soutenus dans 60 pays
- 140 millions d'€uros de projets financés par les 6 agences
- Principalement en Afrique (81%)



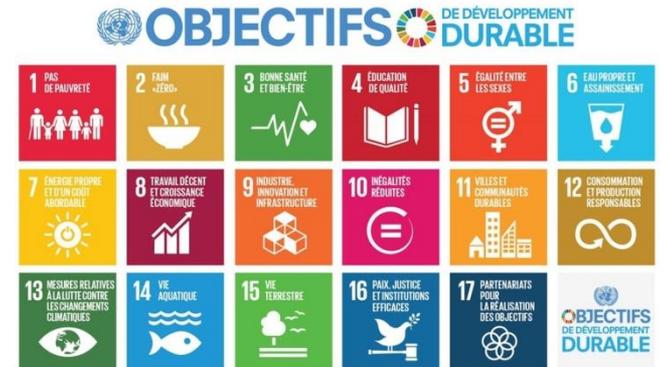
6) Coopération Institutionnelle



7) Cadre d'intervention à l'international

Sommet des Nations Unies sur le
DÉVELOPPEMENT DURABLE (*NEW-YORK, 25/09/2015*)

Agenda 2030 et Objectifs de développement
durable (ODD)



Loi de programmation relative au développement solidaire et à la
lutte contre les inégalités mondiales

- Nouvelle ambition en matière de Développement
- En cohérence avec la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement 2020-2030 (2020)

En coordination avec l'Agence Française de Développement
(*accord cadre de partenariat*)

